



Attestation bancaire constitution de la société

La société anonyme CBC Banque, dont le siège est établi à 5000 NAMUR, AVENUE ALBERT 1ER 60, BE 0403.211.380, RPM Liège - division Namur, ici représentée par :

CBC Banque **CBC BANQUE SENEFFE**
AVENUE REINE ASTRID 274
7180 SENEFFE

confirme par la présente que sur le compte au nom de la société en constitution :

WARRANTY CAR BELGIUM

SRL - Société à responsabilité limitée

numéro de compte IBAN **BE05 7320 8092 9575**

le montant suivant a été déposé

5 000,00 EUR

Ce montant est mis à la disposition:

- soit de la société bénéficiaire représentée par les personnes habilitées à l'engager, moyennant une déclaration écrite du notaire instrumentant confirmant la passation de l'acte de constitution, le dépôt de l'extrait de l'acte au greffe du tribunal de l'entreprise et la désignation des mandataires;
- soit des déposants ou de leurs ayants droit à leur demande si la société n'est pas constituée dans le délai légal suivant l'ouverture du compte.

La présente attestation remplace et annule tout autre document qui serait délivré aux déposants et utilisé en tant qu'attestation de dépôt.

Fait à **SENEFFE** le **15-04-2025**

Au nom de CBC Banque

Benoit Milon
Directeur d'agence

Benoit Milon
Directeur d'Agence
CBC Banque Seneffe

